



Compte rendu CGT du conseil d'administration de l'Université Lyon 2

16 juin 2026 en visioconférence

1- Note Accréditation	1
2- Proposition d'installation de la mission égalité et diversité	1
3- Convention de prestation de service	3
4- Point pour Information	4
5- Marché public relatif à l'acquisition, l'installation et la maintenance de matériel audiovisuel et scénique	4
6- Admissions en non-valeur	4

1- Note Accréditation

Cette note a été rédigée pour contenter les exigences de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP). Elle sera déposée sur la plateforme FRESQ. Elle explique la demande d'accréditation à l'échelle des mentions.

➔ Vote contre CGT (abstention UNSA et Gaélis, et 15 voix pour)

2- Proposition d'installation de la mission égalité et diversité

La mission égalité et diversité devient obligatoire pour les universités, il est recommandé d'associer un.e VP. Lyon 2 a depuis longtemps un.e VP dédié aux questions d'égalité. Christine Morin-Messabel est VP et Idoli Castro a été nommée référente sur le racisme en 2025, chargée de mission puis nommée référente en 2026.

Il existe donc une cellule d'écoute, d'accompagnement et de lutte contre les discriminations à l'attention des personnels de l'Université. Il est possible de la saisir par mél à l'adresse dédiée :

cellule.ecoute.accompagnement@univ-lyon2.fr

La cellule peut également être jointe par téléphone aux numéros diffusés sur la page intranet de présentation de la cellule, ou par courrier postal envoyé à l'adresse suivante : cellule d'écoute et d'accompagnement des personnels 18 quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07. Tout membre du personnel ayant connaissance d'un fait d'antisémitisme, de racisme, de discrimination, de violence ou de haine survenu dans ou en dehors de l'établissement et ayant un lien avec la vie universitaire le signale sans délai à la Cellule.

Un rapport de mission devra être présenté au CA

La CGT vous conseille de mener plusieurs démarches en parallèle si vous êtes victime de discrimination, en plus de la saisie de la cellule :

- Le signaler au registre santé sécurité au travail (registre SST). En effet un signalement permet aux représentant.es du personnel en formation spécialisée santé sécurité au travail d'être mis au courant et de suivre lors de cette instance la réponse qui sera donnée par l'Université. Registre SST : <https://www.univ-lyon2.fr/services-et-procedures/prevention-et-securite/signalement/registre-sante-et-securite-au-travail>)

- Contacter un syndicat, la CGT qui pourra vous accompagner dans vos démarches : group-ferc@univ-lyon2.fr

Discussion :

- UNEF : il faudrait ajouter le terme islamophobie qui ne figure pas dans les documents et dans la présentation.

- Réponse : les termes de racisme seront définis. Ici dans la lettre de mission nous sommes contraints par la loi du 31 juillet 2025 relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur prévoit ce dispositif. La loi qui prévoit lutte contre les discriminations et le racisme. Cette loi est donc plus large que l'antisémitisme.

CGT : Oui l'UNEF a raison, il faudrait ajouter le terme islamophobie dans la note qui concerne Lyon 2. Pouvez vous faire un bilan des actions menées et des actions à venir ?

Réponse Christine Morin-Messabel: Il est impossible de faire un compte rendu exhaustif ici maintenant car il y a eu de nombreuses actions. Par exemple il y a une formation aux VSS des personnels nouvellement recrutés, il y a eu la création cellule de signalement auprès des étudiant.es ces dernières années, celles des personnels existait depuis 2019. Cette cellule étudiante est en train d'être révisée avec les élu.es étudiant.es. Il y a eu des actions auprès des étudiant.es sur les VSS, cette année on mène un travail avec l'Université de Grenoble sur les questions d'addiction. Il y a eu des réunions avec les doctorant.es sur les VSS. On teste aussi un dispositif canadien sur la sensibilisation des VSS avec les étudiantes, 3x3h de formation, notamment en *self-defense*. Une restitution sera organisée en octobre prochain. Concernant la lutte contre les discriminations, il y a la question de l'inclusion des personnes handicapées. Sur les questions LGBTQ+ des actions sont menées, par exemple avec le service culturel

avec des films. Il y aura une formation interuniversitaire sur les questions LGBTQ+. Sur la question de l'égalité professionnelle, il y a des modules d'auto-formation sur les biais cognitifs dans le recrutement.

Idoli Castro : à partir de février 2025 elle a suivi des formations et établi des partenariats avec des formations (Ligue des droits de l'Homme, etc.) Il s'agissait d'établir des connexions avec des partenaires. Il y a eu une première formation des néo-titulaires en septembre 2025 avec la Ligue des droits de l'Homme. La référente laïcité est aussi associée. Le service des ressources humaines intègre des formations à distance et des ressources.. On travaille aussi sur un guide ciblé fait sur le modèle de l'Université Grenoble Alpes sur les questions de racisme. Cette année 3 spectacles ont été présentés, avec pour fil conducteur la migration, et une exposition a été réalisée sur le Rwanda. Cette année, on prévoit des actions de prévention et de valorisation des recherches sur les discriminations. Pour 2026-2027, il y a aussi la volonté de s'appuyer sur les travaux des chercheur.es de Lyon 2 ou d'ailleurs, en plus d'une programmation culturelle.

Gaélis : Remercie les personnes qui se sont investies sur le travail de refonte de la cellule d'écoute des étudiant.es.

UNSA : Interrogation sur la marge de manœuvre des actions à mener en plus de celles imposées par le cadre national.

Réponse : vigilance à répondre aux exigences tout en ne surchargeant par les agents, attention à ne pas surcharger les services.

Idoli Castro : Cette cellule n'est donc pas seulement VSS, elle touche toutes les formes de discriminations. Les concepts d'islamophobie, négrophobie, et d'autres termes seront travaillés et explicités dans le guide sur lequel nous travaillerons.

Présidente : propose l'adoption du document en ajoutant à plusieurs endroits le terme d'islamophobie. Le triptyque antisémitisme, islamophobie et racisme sera donc précisé. Le nom de la référente ne peut pas être changé car il est imposé par la loi. Cette présentation a déjà été faite en CAC

Christine Morin-Messabel rappelle qu'il y a en tout 26 discriminations

Idoli Castro rappelle que discriminations raciales seront abordées au pluriel, notamment dans le guide.

Vote CGT Pour, une abstention. 22 pour, 1 abstention.

3- Convention de prestation de service

RAS

4- Point pour Information

Le CA a adopté une délégation de signature à la Présidence, il est présenté aux administrateurices un tableau qui recense toutes les conventions signées sur le fondement de cette délégation.

5- Marché public relatif à l'acquisition, l'installation et la maintenance de matériel audiovisuel et scénique

Il est proposé l'approbation du lancement du marché public relatif à l'acquisition, l'installation et la maintenance de matériel audiovisuel et scénique. Il y a trois lots pour ce marché :

Lot n°1 : Rénovation ou réalisation entière ou partielle d'une salle ou d'un amphithéâtre et prestations de maintenance sur l'équipement existant/nouveau

Lot n°2 : Achat de divers matériels audiovisuels

Lot n°3 : Fourniture de matériels scéniques et prestations associées

Il existe un projet de mutualisation avec Lyon 1 et Lyon 3, l'objectif est de faire un groupement de commande.

Questions

Question CGT : On a été alerté par des collègues sur le besoin de MACBOOK pour certaines missions de régie. On aimerait savoir ce qui peut être fait pour satisfaire le besoin particulier de ces collègues lié à leurs conditions de travail.

Réponse présidence : Ce n'est pas en lien avec le marché ici. Le problème qui se pose est aussi l'entretien du matériel, on a peu de personnels à la DSI qui puisse intervenir sur des MAC. On est en train de se pencher sur le problème.

6- Admissions en non-valeur

Trois admissions en non-valeur concernent des étudiant.es extra-communautaires. Encore trois demandes d'étudiant.es sont en cours d'instruction par l'assistante sociale.